



# infos DOL

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE DOL-DE-BRETAGNE - JUIN 2008

## EDITO

par Denis Rapinel  
Maire de Dol-de-Bretagne



## VIVRE ENSEMBLE

Une société fonctionne harmonieusement que si chacun respecte l'autre et se sent respecté. Malheureusement cette notion est tellement subjective qu'il est facile d'établir ses propres règles pour définir ce que les autres nous « doivent » et ce que nous « devons » aux autres.

Les nombreux échanges réalisés durant la campagne électorale nous ont montré que vous êtes en attente de l'application de certaines règles pour retrouver la quiétude et la sécurité que vous pouvez légitimement espérer.

Le Maire ne peut pas régler tous les problèmes, mais il est de son devoir d'intervenir lorsque les bases les plus élémentaires du savoir-vivre ne sont plus respectées. Il en est ainsi du stationnement anarchique des voitures sur les trottoirs en centre-ville. Nous avons tous ensemble pris de mauvaises habitudes et il n'est pas supportable de voir les piétons, les poussettes ou les fauteuils devoir aller dans la rue parce que les voitures empêchent leur passage sur le trottoir.

Il nous faut lutter contre de tels comportements. Une commission municipale réunie dernièrement a montré la forte volonté de vos élus pour que la Police Municipale n'hésite pas à faire appliquer cette règle de bon sens.

Habitants de Dol, vous savez que nous avons tous besoin les uns des autres et  
**C'EST ENSEMBLE QUE NOUS REUSSIRONS A FAIRE CHANGER LES HABITUDES.**

Les élections municipales de mars 2008 ont reflété le désir de continuité des Dolois : l'équipe issue de la majorité sortante a été élue (58,7 % des suffrages exprimés).

Ceci va permettre de poursuivre rapidement les dossiers engagés : aménagement de la vallée du Guyoult, ouverture du Centre Culturel, construction dans le cadre de l'intercommunalité du nouveau Centre de Secours, etc. . .

De nombreux autres projets sont en réflexion et nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement.

**Sachez simplement que toute l'équipe municipale qui m'entoure a une réelle et profonde volonté d'apporter le meilleur d'elle-même pour vous servir.**

Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour saluer le travail accompli pendant plus de 20 ans par mon prédécesseur M. Michel ESNEU. Il aura su par sa clairvoyance entraîner la ville de Dol dans une dynamique de développement qui en fait aujourd'hui une ville souvent citée en exemple et où il fait bon vivre. C'est pour rendre hommage à son action que, symboliquement la première délibération prise à l'unanimité par le nouveau Conseil Municipal a sollicité M. le Préfet d'Ille et Vilaine afin qu'il nomme M. Michel ESNEU Maire honoraire de la ville de Dol de Bretagne.

# Composition de la Municipalité

## Maire

**Denis RAPINEL**

## 1<sup>er</sup> Adjoint

**Jacqueline FONTMORIN**

Action jeunesse, développement culturel

## 2<sup>e</sup> Adjoint

**Marie-Claude BEAUCHER**

Action sociale, logement, petite enfance

## 3<sup>e</sup> Adjoint

**Michel HESRY**

Cadre de vie, développement économique (tourisme, commerce, artisanat)

## 4<sup>e</sup> Adjoint

**Loïc PÉDRON**

Vie associative, animation, sécurité

## 5<sup>e</sup> Adjoint

**Florence ROUYEZ**

Communication, administration générale, personnel communal

## 6<sup>e</sup> Adjoint

**Pascal VIGNERON**

Travaux, assainissement

## 7<sup>e</sup> Adjoint

**Philippe MERCIER**

Urbanisme, vie scolaire, développement économique - volet PME/PMI

## Permanences des Adjoints

### LUNDI

10h00 – 12h00

**M. VIGNERON**

Travaux, assainissement

14h30 – 16h00

**Mme FONTMORIN**

Action jeunesse, développement culturel

### MARDI

10h00 – 12h00

**M. MERCIER**

Urbanisme, vie scolaire, développement économique - volet PME/PMI

### MERCREDI

10h00 – 12h00

**M. HESRY**

Cadre de vie, développement économique (tourisme, commerce, artisanat)

### JEUDI

15h00 – 17h00

**M. PEDRON**

Vie associative, animation, sécurité

### VENDREDI

10h00 – 12h00

**Mme BEAUCHER**

Permanence à l'Espace Social – 1, rue des Tendières  
Action sociale, logement, petite enfance

14h00 – 16h00

**Mme ROUYEZ**

Communication, administration générale, personnel communal

### SAMEDI

10h00 – 12h00

**M. le Maire**

10H30 – 12h00

**Mme FONTMORIN**

Action jeunesse, développement culturel

## Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le samedi matin : de 9h00 à 12h00



Denis RAPINEL



Jacqueline FONTMORIN



Marie-Claude BEAUCHER



Michel HESRY



Loïc PÉDRON



Florence ROUYEZ



Pascal VIGNERON



Philippe MERCIER



Julien BRÉGAINT



Charlotte GRÉGOIRE



Jean-Marc POULAIN



Yolande CORTYL



Erwan RÉHEL



Servanne LUGAND



Catherine DESBLÉS



Catherine PRUNIER



Patrice MARION



Marie-Line MORADEL



Gérard CHALIGNÉ



Odile JOUQUAN



Patrice ROTA



Armelle DUTERTRE



Alain LETAINTURIER  
Minorité municipale



Sophie FRAIN  
Minorité municipale



Albert DESDOUETS  
Minorité municipale



Annick MOUBÈCHE  
Minorité municipale



Jean-Yves DELAMAIRE  
Minorité municipale



# Commissions - Organismes extérieurs

## Commission d'appel d'offres

D. RAPINEL, A. DUTERTRE, P. VIGNERON, P. MARION,  
G. CHALIGNE, A. DESDOUETS

*M. HESRY, L. PEDRON, J. BREGAINT, J.M. POULAIN,  
J.Y. DELAMAIRE*

## Groupe de travail du P.L.U

### (Plan Local d'Urbanisme)

D. RAPINEL, P. MERCIER, P. VIGNERON, G. CHALIGNE,  
J.M. POULAIN, E. REHEL, J.Y. DELAMAIRE

*Y. CORTYL, M. HESRY, A. DESDOUETS*

## Conseil Consultatif du Dispositif de Réussite Educative (C.C.D.R.E)

D. RAPINEL

## Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

D. RAPINEL, M.C. BEAUCHER, C. PRUNIER,  
O. JOUQUAN, M.L. MORADEL, S. FRAIN, P. MERCIER,  
J. BREGAINT, A. DESDOUETS

## Caisse des Ecoles

D. RAPINEL, C. PRUNIER, A. MOUBECHÉ, P. MERCIER

## Commission administrative de Maison de retraite et de cure médicale - Résidence de l'Abbaye

D. RAPINEL, MC BEAUCHER, E. REHEL

## Conseil de la vie sociale de l'établissement du CAT de Belle Lande

G. CHALIGNE

## Foyer d'hébergement l'Hermine

### Papillons blancs :

#### conseil de la vie sociale de l'établissement

J. FONTMORIN

## Comité Technique Paritaire / Comité d'Hygiène et de Sécurité, Conditions de Travail

D. RAPINEL, F. ROUYEZ, J. BREGAINT,  
G. CHALIGNE, A. DESDOUETS

## C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale pour le personnel communal)

S. LUGAND

## Correspondant Défense Nationale

G. CHALIGNE

## Correspondant Prévention Routière

C. GREGOIRE

## Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Saint Malo

S. LUGAND

## Communauté de Communes

D. RAPINEL, J. BREGAINT, F. ROUYEZ, P. ROTA,  
J.M. POULAIN, A. LETAINTURIER

*M. HESRY, P. MERCIER, E. REHEL*

## SIVU pour la construction du Centre de Secours

D. RAPINEL, P. VIGNERON.

## Syndicat des Eaux de Beaufort

D. RAPINEL, S. LUGAND, E. REHEL

*F. ROUYEZ*

## Syndicat du Guyoult

Y. CORTYL, O. JOUQUAN

*P. VIGNERON*

## Syndicat Intercommunal de gestion de l'O.P.H Saint-Malo/Dol/Dinard

D. RAPINEL, M.C. BEAUCHER, A. DUTERTRE,  
A. DESDOUETS

## ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

### Conseil Ecole Publique

D. RAPINEL, M.L. MORADEL

### Commission Restauration des Ecoles Publiques

F. ROUYEZ, A. MOUBECHÉ

### Conseil d'Admin. du Collège Public Paul Féval

C. GREGOIRE, P. MARION

*M. HESRY, A. MOUBECHÉ*

### Conseil d'Administration du L.P.A. Pellé

G. CHALIGNE, A. LETAINTURIER

*P. MARION, P. MERCIER*

### OGEC (Organisme de gestion de l'E.N.D)

C. DESBLES

## ASSOCIATIONS

### Comité des Fêtes

L. PEDRON

### M.J.C

P. ROTA

### Comité de Jumelage Reichelsheim (Allemagne)

L. PEDRON, C. GREGOIRE, S. FRAIN

### Comité de Jumelage Cambados (Espagne)

G. CHALIGNE, A. DUTERTRE, A. DESDOUETS

### Farandol

J. FONTMORIN

### Association Ciné Dol

M.L. MORADEL, C. GREGOIRE

### A.D.P.C.R (Association de défense et de promotion de la ligne ferroviaire Caen - Dol - Rennes)

L. PEDRON, A. LETAINTURIER

### Association de promotion de l'axe ferroviaire Bretagne Nord

J. BREGAINT, A. LETAINTURIER

### Association pour la voie express - Alençon - Fougères - Dol

M. HESRY, A. LETAINTURIER

## ESPACE D'EXPRESSION DE LA MAJORITE MUNICIPALE

### Les 3 premiers mois vus par la majorité

**Une volonté de rassemblement pour servir les Dolois :** Conformément aux thèmes portés durant la campagne électorale par notre équipe « **Ensemble au service de tous** », la mise en place de la nouvelle équipe municipale s'est réalisée dans un **esprit d'ouverture et de rassemblement**. Ainsi, Monsieur le Maire, Denis Rapinel et les membres de sa majorité ont abordé ce nouveau mandat en **permettant à tous** de s'impliquer et de siéger dans les organismes extérieurs ce qui se traduit entre autre par l'obtention par la minorité municipale d'un siège à la Communauté de Communes fait unique sur tout le nord du département.

**Comment s'organise le travail de la nouvelle équipe ?** Tous les lundis après-midi, le maire et les adjoints se réunissent en mairie pour aborder la semaine ; des permanences ont été mises en place. Le maire a aussi créé **13 commissions municipales ouvertes à tous les élus, sans distinction**, qui permettent de **travailler ensemble** sur tous les thèmes importants pour la ville de Dol. Chaque conseiller participe donc environ à 3 réunions par semaine, dont certaines en journée. Depuis le 28 mars, date de mise en place de ce fonctionnement, **20 commissions se sont déjà réunies**.

**Quelles sont les conséquences de cette organisation ?** Bouleversements des agendas professionnels et des habitudes familiales de nous tous ont été nécessaires. Le maire a dû réduire de façon importante son activité professionnelle afin de se rendre plus disponible au service de la population. Mais toute cette nouvelle organisation s'est mise en place dans une **dynamique de groupe volontaire et constructive** dans le seul but de répondre au mieux et **par notre travail** aux attentes des Dolois.

**Les membres du conseil municipal sont-ils indemnisés ?** Oui, et cela est nouveau pour les conseillers municipaux : conscient de la forte implication qu'il leur demande, le nouveau Maire a fait voter une indemnité de 50€ par mois et par conseiller : cette somme correspond à environ une demi-journée de travail, ou à des frais d'indemnités kilométriques, et peut aider certains conseillers à prendre du temps sur leurs **congés sans solde, pour assister aux réunions**. Concernant les adjoints, les indemnités sont restées **inchangées** par rapport au dernier mandat, que ce soit pour la 1<sup>ère</sup> adjointe ou pour les 6 autres.

**Un dernier mot :** Nous pensons que c'est dans cette dynamique de bonne entente et de travail que nous vous sommes le plus utile !

## ESPACE D'EXPRESSION DE LA MINORITE MUNICIPALE

La liste citoyenne au service de la commune remercie les 937 électeurs pour leur soutien et leur confiance obtenus lors des élections municipales du 09 mars 2008.

Au terme d'une campagne que nous avons voulu à l'écoute et au contact de la population, nous avons atteint 41,31% des suffrages exprimés, soit une augmentation de près de 50% du nombre de voix par rapport aux élections de 2002.

Ce résultat est très encourageant car dans 6 ans le contexte sera différent. En effet même si nous ne remettons absolument pas en cause la victoire de la liste « ensemble au service de tous » nous pensons que ce résultat est avant tout le succès de M. le Sénateur Maire Michel ESNEU, qui par son omniprésence sur le terrain au côté de M. Rapinel et sur la propagande distribuée, a manifestement influencé le choix d'une grande partie des **1331 voix qui se sont portées sur cette liste**.

Les 5 conseillers élus grâce à vous, n'auront que peu de poids au sein du Conseil Municipal, mais ils seront tout au long de leur mandat très vigilants.

Ils approuveront les initiatives qui correspondront à nos idées et à notre programme, mais dénonceront celles qui iront contre notre vision de l'avenir pour les Dolois.

A ce propos, une loi récente autorise le maire à rétribuer ses conseillers municipaux à hauteur de 6% de l'indice 1015, dans le respect de l'**enveloppe globale**.

M. Rapinel n'avait vraisemblablement pas retenu ce point, car lors du premier conseil municipal il a

demandé le maximum de l'indice **majoré** de 15% (**2060€ nets d'impôt**), et **fait augmenter** la rétribution du premier adjoint (**environ 875€**) en diminuant celle des autres adjoints (**environ 580€**). Ce n'est qu'après notre remarque que M. Rapinel lors du deuxième conseil, **a proposé** une indemnité de 50€ (1.5% de l'indice) pour les conseillers. Ce chiffre correspond à ce qui reste une fois que M. le Maire et ses **adjoints** se sont **rétribués**.

Sur ce point nous voulons souligner que nous ne nous sommes pas présentés aux élections pour augmenter nos revenus respectifs. Tout en respectant l'enveloppe globale et après avoir donné le maximum de l'indice à M. le Maire (car la fonction impose un temps partiel à titre privé), **sans la majoration de 15%**, nous aurions distribué le reste de l'enveloppe de façon plus **équitable** entre les adjoints et les conseillers.

Autre point plus futile mais révélateur d'un état d'esprit, il est décidé de favoriser l'emploi des jeunes **à l'occasion des emplois saisonniers** aux dolois et **aux enfants et petits enfants de conseillers**. Nous dénonçons cette **décision**, pour nous l'emploi des jeunes doit être réservé aux enfants de dolois à qualité et qualifications égales.

**Fidèle à notre conduite**, nous souhaitons rester **à votre écoute**. La minorité dispose d'un local impasse des Stuarts, M. Rapinel nous a informé qu'il n'était **absolument pas question** que ce local serve à accueillir du public. C'est pourquoi nous allons demander **1 heure de permanence pour la minorité**, à la mairie, afin de pouvoir vous y recevoir et rester à votre écoute.

### Communiqué de A. Moubèche et J.Y. Delamaire de la minorité municipale

Concernant l'article ci-dessus énoncé par la minorité, nous venons exprimer notre désaccord en nous démarquant et désormais en nous désolidarisant de ce groupe.

Toutefois, nous continuerons par notre présence au sein du conseil municipal à défendre les intérêts des Dolois.



# BREVES

## DON DU SANG A DOL : un grand MERCI à tous les donateurs !

Au nom des malades transfusés, le site de Rennes de l'Etablissement Français du Sang Bretagne et l'Association pour le Don de Sang Bénévole remercient les personnes qui se sont présentées à la collecte de Dol de Bretagne pour offrir leur sang, le 2 Mai 2008.

Les prélèvements sont analysés et préparés au niveau du plateau technique régional situé à Rennes, en vue des transfusions réalisées dans les 89 établissements de soins bretons. Chaque jour, 500 dons de sang sont nécessaires en Bretagne pour satisfaire les besoins des malades.

Outre les 1700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donateurs du lundi au vendredi sur rendez vous, au 02 99 54 42 22.

## INFOS CANICULE

Pour signaler une personne susceptible de souffrir de la canicule pour des raisons de santé ou d'isolement, il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes âgées ou handicapées recensées en cas de canicule et de grand froid. L'inscription se fait par la personne elle-même ou un proche.

## Des nouvelles du Bagad de Dol : Bagad Dol An Hanternoz

Après de longs week-ends de travail, le Bagad de Dol a fini 3<sup>e</sup> au concours de seconde catégorie qui s'est déroulé à Vannes, derrière Plougastel (29) et Perros Guirec (22). Il s'agissait d'un concours du terroir Plinn, Fanch, Bro dreger (Ouest des Côtes d'Armor).

La Suite présentée par le Bagad s'inspirait d'une mélodie, dilostañ ar wiz, popularisée par le milieu ecclésiastique trégorois ; elle raconte la coupe de la queue de la truie à Tréguier, lors de son carnaval (celui qui arrivait à arracher la queue pendant la course, remportait l'animal).

Cette suite a été très appréciée par les juges et le public. Le bagad, comme les 7 premiers au classement, jouera donc à Lorient contre la deuxième partie de tableau de 1<sup>ère</sup> catégorie au Moustoir.

Le Bagad remercie la ville de Dol pour son soutien et le lycée Saint-Magloire pour lui avoir prêté les locaux de la salle Saint-Samson.

## Horaires d'été pour la déchèterie :

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008, la déchèterie est passée en horaires d'été et ferme donc ses portes une heure plus tard, c'est-à-dire à 18h.

Rappel des horaires :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h.**

**Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h.**

# Commissions Municipales 2008-2013

Présidées par les adjoints ayant reçu délégation, ouvertes à tous les élus, le Maire en étant membre de droit.

## Action Jeunesse

M. le Maire, J. FONTMORIN, L. PEDRON, F. ROUYEZ, C. PRUNIER, C. DESBLES, C. GREGOIRE, S. FRAIN, A. LETAINTURIER, A. DESDOUETS, A. MOUBECHÉ, J.Y. DELAMAIRE

## Action Sociale, Petite Enfance, Logement Social

M. le Maire, M.C. BEAUCHER, F. ROUYEZ, G. CHALIGNE, M.L. MORADEL, C. PRUNIER, P. MERCIER, J. BREGAINT, O. JOUQUAN, A. MOUBECHÉ, S. FRAIN, A. LETAINTURIER, A. DESDOUETS, J.Y. DELAMAIRE

## Administration générale, personnel communal

M. le Maire, F. ROUYEZ, G. CHALIGNE, A. DUTERTRE, E. REHEL, J. FONTMORIN, P. ROTA, A. LETAINTURIER, S. FRAIN, A. DESDOUETS, A. MOUBECHÉ, J.Y. DELAMAIRE

## Animation

M. le Maire, L. PEDRON, P. MARION, J. BREGAINT, M.L. MORADEL, A. MOUBECHÉ, S. FRAIN, A. LETAINTURIER, A. DESDOUETS, J.Y. DELAMAIRE

## Cadre de vie

M. le Maire, M. HESRY, M.L. MORADEL, A. DUTERTRE, G. CHALIGNE, P. MERCIER, P. ROTA, C. DESBLES, C. PRUNIER, J.Y. DELAMAIRE, A. DESDOUETS, A. LETAINTURIER, S. FRAIN, A. MOUBECHÉ

## Culture

M. le Maire, J. FONTMORIN, L. PEDRON, F. ROUYEZ, C. PRUNIER, C. DESBLES, C. GREGOIRE, A. MOUBECHÉ, S. FRAIN, A. DESDOUETS, A. LETAINTURIER, J.Y. DELAMAIRE

## Communication

M. le Maire, F. ROUYEZ, M. HESRY, S. LUGAND, P. MERCIER, C. PRUNIER, P. ROTA, P. MARION, C. GREGOIRE, A. LETAINTURIER, S. FRAIN, A. MOUBECHÉ, A. DESDOUETS, J.Y. DELAMAIRE

## Développement économique

M. le Maire, M. HESRY, P. MERCIER, J.M. POULAIN, M.L. MORADEL, C. DESBLES, P. ROTA, E. REHEL, O. JOUQUAN, Y. CORTYL, J.Y. DELAMAIRE, A. LETAINTURIER, A. MOUBECHÉ, S. FRAIN, A. DESDOUETS

## Finances

M. le Maire, A. DUTERTRE, G. CHALIGNE, J.M. POULAIN, P. VIGNERON, E. REHEL, J. BREGAINT, J. FONTMORIN, A. LETAINTURIER, J.Y. DELAMAIRE, S. FRAIN, A. MOUBECHÉ, A. DESDOUETS

## Travaux, assainissement

M. le Maire, P. VIGNERON, J. BREGAINT, E. REHEL, S. LUGAND, G. CHALIGNE, A. DUTERTRE, O. JOUQUAN, J.Y. DELAMAIRE, A. DESDOUETS, A. MOUBECHÉ, A. LETAINTURIER, S. FRAIN

## Urbanisme, logement

M. le Maire, P. MERCIER, M. HESRY, A. DUTERTRE, P. VIGNERON, S. LUGAND, E. REHEL, J.Y. DELAMAIRE, A. DESDOUETS, S. FRAIN, A. MOUBECHÉ, A. LETAINTURIER

## Vie associative

M. le Maire, L. PEDRON, J. FONTMORIN, J. BREGAINT, P. MARION, C. PRUNIER, J.M. POULAIN, A. LETAINTURIER, S. FRAIN, A. MOUBECHÉ, A. DESDOUETS, J.Y. DELAMAIRE

## Vie scolaire

M. le Maire, P. MERCIER, F. ROUYEZ, M.L. MORADEL, O. JOUQUAN, C. GREGOIRE, S. FRAIN, A. MOUBECHÉ, A. LETAINTURIER, A. DESDOUETS, J.Y. DELAMAIRE

## 48 emplois saisonniers au sein de la ville de Dol cet été

Comme chaque année en période estivale, la ville de Dol a ouvert des postes saisonniers au sein de ses services : 17 jeunes titulaires du BAFA ont été recrutés pour le Centre de Loisirs (contrat de 1 mois), 30 jeunes ont été pris au niveau des services techniques (contrat de 2 semaines) et 1 par la Communauté de Communes, affecté au ramassage des ordures.

**Au niveau des services techniques**, les jeunes sont répartis dans 4 domaines : les espaces verts, la voirie, l'entretien des salles de sport et « les brigades vertes » (maintien de la propreté de la ville). Les critères d'attribution de ces postes, mis en place il y a environ 20 ans, n'ont pas été modifiés cette année :

Il faut être Dolois, avoir 17 ans au 31 août, seulement 1 jeune par famille est pris, pour une durée maximale du contrat de 15 jours, renouvelable une fois (l'année suivante). Lors de l'examen des demandes en commission, les enfants des employés de mairie et des élus, ainsi que les jeunes s'étant impliqués dans la vie communale (participation au Conseil Municipal des Jeunes) sont prioritaires. Mais, compte tenu des désistements qui surviennent par la suite, le critère principal qui est utilisé est la date de naissance. Pour cette année, tous les jeunes Dolois de 18 ans et plus ayant postulé ont été pris.

## La Vallée du Guyout

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 2 mai 2008, a adopté le programme définitif d'aménagement de la vallée du Guyout (du chemin-digue près de la piscine au bourg de Carfantin). Une réunion d'information est programmée le **26 juin, entre 17 h et 19 h 30, rue du Pendant des Vallées**, pour vous permettre de venir prendre connaissance du projet ainsi que dialoguer avec nos architectes paysagistes, Messieurs POFFA et LEMOINE.

Si les « marchés publics » sont fructueux, les

travaux pourront commencer dès le mois de septembre de cette année. Pour préparer le terrain, une première série de peupliers a été abattue dernièrement. Les fûts ont été vendus à l'entreprise Raoult de Plerguer et nos services municipaux ont terminé le chantier avec l'aide de la société Juette de Dol. Plusieurs mètres-cubes de branches broyées serviront demain à pailler nos massifs et les plus grosses branches ont été débitées en attendant d'être vendues (70 € la corde non livrée ; contact = 02 99 48 00 17).

